

# Le traité sur l'Antarctique, des timbres pour mieux le comprendre

## Le traité sur l'Antarctique

Signé le 1<sup>er</sup> décembre 1959, il est entré en vigueur le 23 juin 1961, d'où le fait que les timbres qui le commémorent mentionnent l'année 1961. Les douze premiers signataires furent : l'Afrique du Sud, l'Argentine, l'Australie, la Belgique, le Chili, les Etats-Unis, la France, le Japon, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et l'URSS. C'est au cours de l'Année géophysique internationale de 1957-58 (se reporter au Timbres magazine n° 77) qu'est apparue la nécessité de créer un cadre réglementaire tant pour le bon déroulement de la recherche scientifique que pour mettre un terme aux revendications territoriales et aux velléités d'exploitation économique ou militaire de ce continent. Ainsi l'objectif du traité est de s'assurer – pour l'intérêt de l'humanité – que l'Antarctique continue d'être employé exclusivement à des fins pacifistes et ne devienne ni le théâtre, ni l'enjeu de différends internationaux. Seules les activités pacifiques sont autorisées et le traité établit un cadre d'échange d'informations, de personnel scientifique, d'observations et de données pour les activités réalisées sur place. Un système d'inspection a été instauré autorisant l'envoi d'observateurs dans toute station ou lieu situé au sud du 60<sup>e</sup> degré de latitude Sud afin de vérifier que les activités humaines sont conformes aux principes du traité. Actuellement 46 Etats l'ont ratifié. C'est un cadre réglementaire proche de ce traité que l'explorateur Jean-Louis Etienne aimerait bien voir mis en place pour le pôle Nord devenu un vaste enjeu économique et objet de revendications territoriales. De nombreux pays ont commémoré l'entrée en vigueur du traité sur l'Antarctique en émettant des timbres, tout particulièrement à l'occasion de son dixième anniversaire. Certains sont recherchés comme celui des TAAF qui cote neuf 45 € ou encore la série de quatre timbres émise par l'Antarctique britannique (75 €).

*Il y a cinquante ans était signé le traité sur l'Antarctique qui notamment gelait les revendications territoriales d'un certain nombre de pays sur ce vaste continent. Une fois encore, les timbres illustrent parfaitement ce qui a conduit à sa signature et ce qu'est devenu ce vaste continent, une terre de science et de paix pour reprendre l'expression de Jean-Louis Etienne.*

Nicolas de Pellinec

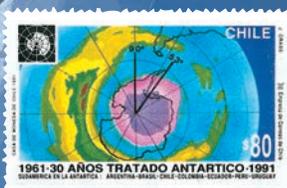


## L'Antarctique

L'Antarctique est un continent de l'hémisphère austral, approximativement centré sur le pôle Sud (le pôle Nord est situé sur un océan gelé, il n'y a pas de terre). L'Antarctique est à 3 600 km de l'Afrique du Sud et 1 000 km de l'Amérique du Sud. D'une superficie de 14 millions de km<sup>2</sup> (24 fois la France), il est contenu avec ses îles comme les Orcades et Shetland-du-Sud à l'intérieur du 60<sup>e</sup> parallèle. Entre les 60° et 40° de latitude Sud sont dispersées les terres australes. L'Antarctique est recouvert de neige à 98 % et l'islandis (la glace qui l'enveloppe) peut atteindre 4 000 mètres ! A noter qu'en Antarctique orientale, les chaînes de montagne côtières dépassent également les 4 000 m et qu'il existe même des massifs volcaniques avec les monts Erebus et Terror. Le climat du pôle Sud est désertique et ne reçoit pratiquement aucune précipitation. C'est à Vostok, la station russe, que l'on a enregistré en 1983 un record de froid avec - 89,2° c !

La collection des timbres dédiés à l'Antarctique est passionnante à réaliser car elle permet de couvrir bien des sujets, comme l'histoire des explorations, la faune ou encore les sciences. Il existe en effet de nombreuses bases scientifiques et 27 nations sont présentes en Antarctique. Le continent compte environ 4 000 résidents l'été et 1 000 en hiver.

Le thème polaire est de plus en plus repris par les postes du monde entier compte tenu de l'activité scientifique de nombreux pays sur ce continent mais aussi de la nécessité de sensibiliser l'opinion aux problèmes liés au réchauffement climatique. Les timbres à présent ne sont plus dédiés aux revendications territoriales comme autrefois (se reporter à l'encadré sur la péninsule), preuve des bienfaits à tous égards du traité.



## La péninsule antarctique

Très montagneuse, elle s'étend au delà du cercle polaire et bénéficie d'un climat plus doux, il peut faire jusqu'à cinq degré l'été. Cette péninsule (à gauche sur la carte, à côté du timbre norvégien) a fait l'objet de revendications – à présent gelées par le traité – émanant des Britanniques (qui l'appellèrent terre de Graham) et des Argentins (pour eux tierra de San Martin) et des Chiliens (terre d'O'Higgins). La péninsule antarctique prit le nom de péninsule de Palmer aux Etats-Unis. Un accord fut trouvé entre les Etats-Unis et le Royaume Uni, la terre de Graham désignant la partie nord de la péninsule et celle de Palmer la partie sud.

Pour rappeler au monde entier leurs revendications, l'Argentine et le Chili n'ont pas hésité à se servir de timbres très évocateurs sur lesquels figurent des cartes fort explicites. L'un des plus emblématiques bien qu'émis en 1964 (après la signature du traité) est le timbre argentin **a** qui profite de l'occasion pour rappeler également ses revendications sur les possessions britanniques de la région, comme les Malouines, les Orcades et la Géorgie du Sud (se reporter au Timbres magazine de janvier dernier). Pas inintéressant non plus le 1 £ **b** issu de la première série courante de l'Antarctique britannique émis en 1963 et sur lequel apparaît « leur » territoire. L'Antarctique devenu une terre de science et de paix, il a dû apparaître plus opportun de le remplacer par un autre timbre ne mentionnant pas ce territoire, ce qui fut fait en 1969 ! Pour mémoire les 15 timbres de la série courante de 1963 cotent 280 € et le timbre de 1969 représentant l'H.M.S. Endurance 250 €. C'est dire si ce timbre de remplacement n'est pas passé inaperçu.

Remerciements à  
Jean Bouctot (TDM) pour  
l'illustration de cet article